



Compte-rendu de la réunion du syndicat de l'ASL

du Lundi 07 février 2022 à 18 h 00 au Lieu de Vie

ORDRE DU JOUR

- Date de l'A.G. de l'ASL : **28 Mars 2022** à 18 h 00 à l'amphithéâtre de l'espace de l'Ouest Lyonnais.
- L'ordre du jour de cette AG et la convocation seront remis en main propre au Lieu de Vie vers le 08 Mars. La distribution sur place sera assurée par Mathieu BERNARD et des membres volontaires du syndicat de l'ASL.
- Date de la prochaine réunion ASL : **Lundi 02 Mai 2022 à 18 h 00.**
- Point financier : La commission finance a procédé à l'examen des factures et des comptes. Le relevé des comptes des charges courantes de l'ASL pour la période 2020/2021 fait apparaître un montant de dépenses conforme au budget voté.
- Espaces verts : Actions réalisées : au cours de l'hiver, des travaux d'élagage et de plantations ont été réalisés. Proposition de Franck TONNERIEUX: lors de l'AG, M. TONNERIEUX nous informera de son projet d'aménagement d'une zone plate en bas du bois. Un budget spécial sera proposé au vote en AG.
- Piscine : Bâche : Grâce à la bonne volonté de Denis MULATIER et Mathieu BERNARD, réparation pour un coût modique (157,20 €) de la bâche d'hivernage de la piscine dont les coutures étaient en mauvais état.
- Denis MULATIER a établi une liste des matériels d'entretien (espaces verts, voirie, etc.) achetés par l'ASL.
- Eclairage extérieur : La fin des équipements de la plateforme du bâtiment C, de l'éclairage du chemin piéton descendant vers le bâtiment C, ainsi que le remplacement de la boule en face du bâtiment A, ont été réalisés.
- Poubelles et bacs de tri : Tous les bacs de tri des déchets ont été remplacés par des bacs neufs. Un comptage et une répartition ont été établis pour chaque allée.
- Portail : Le portail a été réparé. Concernant son utilisation par les piétons, un rappel sera fait lors de l'AG.
- Stationnement des véhicules (places privatives) : il est constaté d'une part que, pour des raisons de largeur de places de stationnement, certains véhicules se garent en décalés. Il est souhaitable que ces décalages n'empiètent pas sur la voie de circulation. Pour limiter les stationnements abusifs sur les places privatives, il est demandé aux résidents, lorsqu'ils reçoivent une entreprise de chantier ou un visiteur, de les inviter à ne pas se garer sur les places privatives et dans tous les cas, de mettre de façon visible leur numéro de téléphone sous le pare-brise. La possibilité de mettre en place des cavaliers arceaux amovible est rappelé pour les utilisateurs de places privatives qui le souhaitent.
- Lieu de vie : 3 ateliers de décorations de Noël ont été suivis par quelques enfants de la résidence sous l'impulsion de quelques personnes. Depuis début février, il est mis en place des permanences pour permettre aux résidents d'avoir accès à la bibliothèque.
- Site Web La Pomme <https://asl-lapomme.fr> : grâce au travail d'une équipe de 4 volontaires, le site internet La Pomme a pris forme et sera mis à jour régulièrement.
- Livret d'accueil et Guide pratique du résident La Pomme : ces deux documents ont été remaniés afin de devenir des supports informatifs et non règlementaires dans le but d'aider les résidents et d'assurer le bon fonctionnement de notre résidence. Ces documents sont disponibles auprès de l'employé d'immeuble. Le livret d'accueil est mis en ligne sur le site Internet de La Pomme.
- Questions diverses : Un copropriétaire a demandé la possibilité de créer 2 ou 3 places de parking pour mini voitures (<2,7m) au niveau du virage vers l'entrée du garage du bâtiment C. Après échanges, cette proposition n'est pas retenue, essentiellement pour des raisons de sécurité et de gêne pour les manœuvres.

Séance levée à 19 h 45.